

Le Sommet mondial de l'information à Tunis

Cyberdissidence sur l'internet tunisien



Cybercafé à Tunis, en mai 2001

© AFP/Archives Fethi Belaïd

TUNIS (AFP) - mardi 15 novembre 2005 - 9h18 - "Ben Ali, Yezzi Fock!". En arabe tunisien des cybermanifestants estiment que "cela suffit" et demandent sur l'internet au président Zine El Abidine Ben Ali de quitter le pouvoir.

Lancé en octobre par des anonymes et relayé notamment par Neila Charchour Hachiha, première Tunisienne à fonder un parti non reconnu, le site "Yezzi.org", recense plus de deux cents manifestants, dont un ancien ambassadeur, Ahmed Ounaies, un opposant, Moncef Marzouki et un journaliste islamiste, Abdallah Zouari.

Des dizaines de sites et blogs d'opposition sont apparus ces dernières années en Tunisie pour dénoncer des entraves aux libertés publiques.

Certains critiquent directement M. Ben Ali, au pouvoir depuis 18 ans, d'autres se présentant comme des organes d'information plus modérés.

Les autorités soulignent d'ailleurs que, "à l'exception des sites pornographiques et pédophiles et ceux incitant à la violence, à l'extrémisme et au terrorisme, l'internet Tunisie ne fait pas l'objet de restrictions."

Elles ajoutent que "les sites d'organisations à contenu critique vis-à-vis des autorités et ceux d'ONG de droits de l'homme, comme Amnesty international, la Fédération internationale des droits de l'homme, Human

Rights Watch, la Fédération internationale des journalistes ou le réseau IFEX sont accessibles aux Tunisiens".

A quelques jours du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), à Tunis, certains sites d'opposition sont accessibles, comme "Kalimatunisie" (Parole de Tunisie), journal en ligne en arabe et français dirigé par une journaliste, Sihem Bensedrine.

"On a déverrouillé Kalima, mais ses rédacteurs sont interdits de navigation et leurs téléphones sont coupés", a affirmé l'éditrice de la partie arabe, Naziha Rjiba, ajoutant "cela fait partie du décor, pour montrer que tout baigne durant le SMSI."

Parmi les sites autorisés figure "TuneZine" dont le fondateur décédé l'an dernier avait été le premier internaute emprisonné "pour fausses nouvelles" pour avoir publié une lettre d'un juge rebelle déposé, Mokhtar Yahyaoui, demandant à M. Ben Ali d'assouplir le système judiciaire.

Sur "MyTunisie", la journaliste Noura Borsali dénonce "un terrible paradoxe" dans un article-bilan sur la présidence de M. Ben Ali. "Tout en existant dans une société de +communication+, a-t-elle écrit, nous demeurons une société de censure".

Censuré, "Alternatives citoyennes" veut être "un vrai journal... ni dissident, ni inféodé, en dehors de toute allégeance", selon sa directrice, Nadia Omrane.

Plusieurs autres sites et blogs abusent d'irrévérence à l'égard du chef de l'Etat et demeurent fermés, comme "Réveiltunisien".

Plus sérieux, "Tunisnews" publie depuis 2000 une revue de "tout ce qui bouge" en Tunisie, selon ses animateurs anonymes. Ce magazine revendiquant "une information de qualité" est servi par email à des "milliers de tunisiens".

"Ces sites et blogs ne sont lus que par une minorité sachant détourner la censure", relativise un abonné de "Tunisnews".

La plupart affichent des appels à la libération de six internautes de la ville de Zarzis (Sud) condamnés en 2004 pour avoir téléchargé des documents subversifs. Le portrait d'un avocat emprisonné depuis mars, Mohamed Abbou, y apparaît en permanence comme une victime de la toile sur laquelle il avait diffusé une tribune hostile à M. Ben Ali.

Pour plus de dix millions d'habitants, la Tunisie compte 900.000 internautes, selon l'Agence tunisienne d'internet (ATI), qui régule l'accès au réseau et l'usage de l'internet dans les affaires et l'économie,